

Bulletin d'information n°3

SOMMAIRE

Projet internat
Réservation des salles A305 et A310
Détritus des élèves
Postes informatiques
Note relative aux autorisations d'absence pour enfant malade
Campagne départ définitif
Coordonnateurs - Conseil pédagogique
Conseil d'enseignement
Réunion parents - professeurs rappel
Délégation Sc Po
Accompagnement personnalisé en seconde
Session remplacement bac

Projet internat :

Nous organiserons parallèlement à ces premières actions une réunion internat pour les personnels intéressés et les délégués des internes **le mardi 5 mars à 17h30 en salle A.310.**

Réservation des salles A305 et A310 :

Afin d'éviter tout télescopage de réunion dans les salles A305 et A310, les personnels désireux d'utiliser ces locaux sont priés d'en faire la demande, dans des délais raisonnables, auprès du secrétariat de Monsieur le Proviseur Adjoint.

Détritus des élèves :

A l'attention de tous les professeurs.

Bien vouloir vous assurer dès lors que vous quittez les salles de cours que les bouteilles vides, les papiers ou autres détritus soient jetés dans les poubelles. Je vous rappelle que les élèves ne doivent pas manger dans les salles de cours.

Merci de bien vouloir sensibiliser vos élèves à la nécessité de respecter leur environnement mais aussi le travail des agents.

Postes informatiques :

Si vous constatez toute défectuosité sur les postes informatiques, les enceintes, les vidéo projecteurs, les câbles et les prises installés dans les salles de cours, informez le technicien informatique (Teddie bureau A209) ou le chef de travaux (Mme MOREAU bureau A216).

Il est rappelé à tous que les câbles reliant les unités centrales aux différents périphériques ne doivent être **NI DEBRANCHES, NI COUPES.**

Si vous les débranchez, il faut **IMPERATIVEMENT LES REBRANCHER AVANT DE QUITTER LES SALLES.**

Note relative pour autorisations d'absence pour enfant malade :

Vous trouverez affichée en salle des professeurs une circulaire relative aux autorisations d'absence d'enfant malade.

Je vous rappelle qu'il s'agit d'une tolérance et non d'une absence de plein droit. D'autre part, un nombre de jours limité annuel est autorisé.

Campagne départ définitif :

Les dossiers de départs définitifs sont à votre disposition auprès de mon secrétariat et affiché en salle des professeurs.

Les dossiers devront être retournés à mon secrétariat pour le **mercredi 03/04/13.**

Coordonnateurs - Conseil pédagogique :

Je vous rappelle que vous deviez remettre à mon secrétariat pour le vendredi 22/02/13 la liste par discipline du coordonnateur et du représentant au conseil pédagogique.

Merci de bien vouloir faire le nécessaire rapidement.

Conseil d'enseignement :

Je n'ai reçu à ce jour que certains comptes-rendus de conseil d'enseignement (EPS, philo, maths, histoire géo).

Merci aux autres disciplines de bien vouloir rendre les leurs rapidement.

Réunion parents professeurs rappel :

Est prévue **le jeudi 07/03 à 18h00.** Les professeurs principaux feront noter l'information sur les carnets de correspondance des élèves de leur classe. **La présence de tous les enseignants de seconde est attendue.**

Délégation Sc Po :

Sera présente au lycée le mardi 05/03 prochain.

Programme :

Accueil de la délégation à 10h30 bureau de Monsieur le Proviseur.

Rencontre avec les élèves de terminales à 11h10 salle A310.

Déjeuner à la cantine à 12h15 - 12h30 avec les 2 coordonnateurs du dispositif et la direction de l'établissement.

Session remplacement bac :

Aura lieu du lundi 04/03 au vendredi 08/03, salle A310.

Compte-rendu de la réunion « accompagnement personnalisé » du 25 février.

Présents : tous les binômes à l'exception d'un enseignant, M. le proviseur adjoint, Mme Deschamp professeure documentaliste, Mme Pastor Pasi, CPE, Mme Baker et M. Belkhir, COP.

La réunion commence à 16h30.

1) Rappel des objectifs de l'accompagnement personnalisé :

Le proviseur lit une partie de l'introduction des documents envoyés en même temps que la convocation. Il rappelle vers quoi doit tendre l'accompagnement personnalisé en seconde, la transversalité : compétences ancrées dans une discipline mais transférables à d'autres, et les écueils à éviter, de la méthodologie creuse sans ancrage dans un travail disciplinaire, du soutien exclusif en français et mathématiques. Le proviseur rappelle à ce propos que les élèves bénéficient en plus de l'AP d'une heure quinzaine, en français et mathématiques, d'aide individualisée.

Trois grands axes de réflexion sont prioritaires : l'acquisition de méthodes transversales, la mise en confiance (ou la remise) des élèves, la construction d'une culture.

Pour que les projets soient satisfaisants ils doivent s'inscrire dans le temps ou chaque étape ne doit pas durer plus de 6 ou 7 semaines. Il faut donc établir un calendrier pour définir une progression des compétences. Ce calendrier a en outre l'avantage de faire que toutes les 16 classes de seconde se voient proposer la même architecture pendant l'année, même si les binômes ont toute autonomie à l'intérieur de leurs séances. Enfin il convient de ne pas oublier les ressources culturelles locales dans les propositions de thèmes abordés pendant cet AP.

2) Contenu de l'accompagnement personnalisé :

La discussion s'est ensuite ouverte sur le bilan de l'année 2012, ses points forts et ses points faibles, ainsi que sur les pratiques des différents binômes. Le proviseur rappelle que si l'autonomie est laissée aux équipes, il lui semble qu'un fonctionnement parallèle des deux acteurs du binôme, sans concertation, n'est pas à privilégier. Qu'il y ait travail sur des méthodologies différentes peut se comprendre en fonction de ses propres compétences. La simple division en deux groupes, 16 /16, semble aussi trop simple, il ne faut pas hésiter à créer un troisième groupe « CDI » lorsque certains élèves manifestent déjà un bon niveau de compétence et que l'on souhaite qu'ils aillent plus loin dans un domaine précis. Il faut bien entendu dans ce cas travailler en lien avec le CDI pour que la séquence soit travaillée en amont.

Le thème de la prise de note a été ensuite abordé. Professeurs qui n'utilisent pas cette méthode dans leur discipline, objectif difficilement abordable en début de seconde, professeurs qui ne se sentent pas toujours compétents pour l'aborder, enseignants au contraire qui ont déjà commencé à traiter cette méthodologie Des avis différents. Il n'en reste pas moins que la prise de note est à acquérir au lycée, même si la classe de seconde ne permettra pas à elle seule de le faire. Ne pas hésiter à s'appuyer sur les fiches éducol et sur les documents donnés avec la convocation.

Le calendrier retenu est le suivant : *1^{er} trimestre* : acquisition de méthodes : prise de note, organisation du temps, apprendre à apprendre, compréhension des consignes, expression orale et attitude, travail de synthèse pour construire des fiches de révision ; *2^{ème} trimestre* : orientation : préparation en AP (semaines 23 et 26), quinzaine de l'orientation (semaines 27, 28). Une réflexion de bassin sera menée pour un projet commun « forum des métiers » *3^{ème}* - 2^{de} deux mercredis après-midis. *3^{ème} trimestre* : préparation première : autonomie des binômes dans le choix des

thèmes retenus. Le travail peut revenir par exemple sur des méthodes non acquises encore ou peut porter par exemple sur la poursuite de la semaine de la presse et l'analyse critique de l'information

3) Echanges :

La fin de la réunion a permis à chaque binôme de présenter le contenu des deux premières séances. La plupart des binômes travaillent de manière parallèle, un abordant un thème, le deuxième un thème différent en fonction de leurs compétences. Un binôme a choisi de manière intéressante de travailler conjointement sur l'image personnelle de l'élève. Un autre a retenu l'attitude corporelle en classe et à l'oral par le biais de vidéos.

Le problème de la mise en place d'un outil commun pour les professeurs a été évoqué. Réalisation d'un dossier au CDI, liste de diffusion AP, plusieurs pistes ont été proposées, sujet à développer encore.

La documentaliste rappelle la nécessité de faire faire une visite du CDI aux élèves de seconde. Un calendrier de passage des classes au CDI sera mis en place par les deux professeurs documentalistes et proposé aux équipes de seconde.

M. Belkhir informe de la restructuration du coin « orientation » au CDI pour que l'accès aux brochures ONISEP et que les recherches sur ordinateur soient facilitées.

Le proviseur rappelle aux professeurs principaux la nécessité de faire noter sur les carnets la date et l'horaire de la réunion à venir Professeurs de seconde / Parents d'élèves : jeudi 7 mars, 18 heures.

Fin de réunion à 17h30.

Le Proviseur